

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

La Charte RSE Skiplly

La responsabilité sociétale, au cœur de notre projet

Skiplly a été créée dans une Zone de Revitalisation Rurale, au cœur de la Savoie. Au-delà d'un projet économique, l'ambition des deux fondateurs, originaires de la région, était également de créer de l'emploi dans des zones où les services publics et les entreprises sont bien souvent absents, forçant les habitants à déménager ou à utiliser leurs véhicules chaque jour sur de longues distances pour aller travailler. C'est pourquoi Skiplly est naturellement engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Envisagée comme un gage de progrès et de pérennité, elle se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, partenaires, et plus largement la société civile et l'environnement au sein desquels nous évoluons.

Les engagements de Skiplly sont formalisés par une Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun.

Nos engagements

Dans le cadre de sa charte de RSE, Skiplly s'engage à :

- Réduire son empreinte écologique et bâtir un héritage pérenne pour les générations futures.
- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances, respecter et valoriser la diversité de parcours, de cultures et d'origines.
- Favoriser le développement des compétences et la promotion sociale de ses collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle.
- Garantir un environnement de travail stimulant et ouvert au dialogue, dans le respect des règles et des normes de travail.
- Encourager ses partenaires, sous-traitants et fournisseurs à adhérer à ses valeurs et à apporter leur contribution à ses engagements.



Soucieuse des générations futures et dans une logique d'amélioration continue, Skiplly mène une politique environnementale volontariste. Elle a mis en place différents axes d'intervention dans le but de maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement :

- Limiter les consommables (papier, cartouche d'encre, toner...) à leur strict minimum. Mise en place par défaut d'une impression automatique en recto-verso, choix préférentiel des documents dématérialisés aux impressions papier. Gestion des consommations d'eau en s'équipant de chasses d'eau volumétriques et de mitigeurs dans les sanitaires.
- Gérer et recycler au maximum les déchets de l'entreprise en réutilisant le recto des feuilles en brouillon ou en offrant une seconde vie au matériel obsolète de l'entreprise. Le tri des déchets de fonctionnement (papier, carton, plastique, verre, piles, cartouches d'imprimantes, ampoules basse consommation).
- Réduire les dépenses énergétiques en adoptant une attitude responsable de régulation des températures (automatique ou manuelle).
- Equiper ses locaux d'ampoules basse consommation sur les douilles adaptables et à veiller à l'extinction de l'éclairage en dehors des heures de présence.
- Intégrer la dimension écologique dans tout investissement ou renouvellement de matériel en favorisant le matériel bureautique et produits de nettoyage éco-labellisés et en choisissant des partenaires et fournisseurs engagés pour l'environnement.
- Réduire les rejets CO2 : réduire les déplacements grâce à une meilleure organisation, l'utilisation intensive des nouvelles technologies (visio-conférences). Favoriser les fournisseurs locaux afin de diminuer l'impact environnemental lié aux transports.

Comptant sur l'application au quotidien de ces bonnes habitudes, l'entreprise apporte ainsi sa contribution à la cause écologique et souhaite que ces gestes de quelques-uns, aujourd'hui réfléchis, deviennent demain les réflexes de tous.

Politique sociale et sociétale

Les principes de responsabilité sociale et éthique guident Skiplly dans sa gestion des ressources humaines et ses actions auprès de ses collaborateurs. Ces engagements se traduisent par une politique proactive composée de quatre volets.

- Engagements bien-être auprès des salariés
Skiplly s'attache, au travers de son organisation, à contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs. En ce sens, la société a mis en place des mesures participant au bien-être de ses salariés :
 - Mutuelle Groupe : 100% des cotisations prises en charge par la société
 - Prévoyance : un système de prévoyance est mis en place pour couvrir les risques d'invalidité, accidents de travail, au-delà de ce que prévoit la Convention Collective



- Diversité et égalité des chances

Afin de développer et de promouvoir la diversité, la société est engagée dans le développement d'une culture de promotion de l'égalité des chances, de respect de l'autre et de ses différences. Cet engagement s'applique dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines telles que l'embauche, la formation, l'avancement ou encore la promotion professionnelle des collaborateurs, etc.

- Respect du Pacte Mondial des Nations Unies

Le Pacte Mondial des Nations Unies invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption. Skiplly met ainsi au cœur de ses actions sociales et sociétales les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies :

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence dans l'entreprise.
- Veiller à ce que les Compagnies ne se rendent pas complices de violation des droits de l'homme.
- Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.
- L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- L'abolition effective du travail des enfants.
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Favoriser la mise au point et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement.
- Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

- Engagements Fournisseurs

Skiplly applique un choix des fournisseurs selon leurs critères de développement durable. La société contracte de préférence avec des entreprises ayant elles-mêmes une charte RSE et une démarche éthique. Skiplly favorise les partenariats avec des entreprises locales.

